S.E.L.A.S. CHARLOTTE ZONINO, PIERRE-ETIENNE TESSIER, Commissaires de Justice associés

16 juin 2026, transformation sans dissolution

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le réseau privé sécurisé des commissaires de justice, considérée comme complète le 3 juin 2026, et en l'absence d'opposition du Président de la Chambre nationale des commissaires de justice,

La transformation en société d'exercice libéral par actions simplifiée de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée « SELARL CHARLOTTE ZONINO, PIERRE-ETIENNE TESSIER, Commissaires de Justice associés », titulaire d'un office de commissaire de justice à la résidence de Saint-Laurent-du-Var (Alpes-Maritimes), a pris effet.

La dénomination sociale de la société est ainsi modifiée: « CHARLOTTE ZONINO, PIERRE-ETIENNE TESSIER, Commissaires de Justice associés »

Commissaire(s) de justice exerçant au sein de la structure :
TESSIER Pierre-Etienne; Charlotte ZONINO

{post-content}

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)